

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 Avril 2015

L'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a lancé le 16 mars 2015, trois appels à concurrence distincts pour l'attribution de licences en vue de :

- l'établissement et l'exploitation de réseaux radioélectriques à ressources partagées ;
- la fourniture de services de télécommunications par satellites utilisant des technologies de type GMPCS ;
- la fourniture de services de télécommunications par satellites utilisant les technologies de type VSAT.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature a été fixée au 07 mai 2015.

Des candidats ayant retiré le dossier de l'appel à concurrence ont demandé à l'ANRT, le report de la date limite du dépôt des offres, pour leur permettre de finaliser leurs dossiers de candidatures dans les meilleures conditions.

Après examen des motifs avancés par lesdits candidats et en application du règlement de l'appel à concurrence, il a été décidé de reporter au 16 juin 2015, la date limite de remise des offres.